

2020.2

2020.2

**CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION  
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 16 juin 2020**

**Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2019**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**



Le mardi 16 juin deux mil vingt à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 9 juin 2020, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

**Etaient présents** : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Monsieur Fernand BERSON, Madame Corinne CADAYS-DELHOME, Monsieur Jean-Luc CADEDDU, Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Hervé LIEVRE, Monsieur Anthony MANGIN, Monsieur Yves PERREE, Monsieur Didier ROUSSEL, Madame Carole RUCKERT, Madame Sophie VALLY, Monsieur Ali ZAHI.

**Avaient donné procuration** : Madame Sabrina ASSAYAG à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Catherine DESPRES à Monsieur Jean-Luc CADEDDU, à Monsieur Didier DOUSSET à Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Lamia KIROUANI à Madame Sophie VALLY, Monsieur Philippe LAURENT à Monsieur Patrick DE LA MARQUE, Monsieur Didier SEGAL-SAUREL à Madame Carole RUCKERT.

**Etaient absents et excusés** : Madame Jeanne BECART, Madame Christine CERRIGONE, Monsieur Richard DOMPS, Monsieur Gérard LAMBERT, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Philippe PEMEZEC, Madame Marie-Christine SEGUI, Monsieur Philippe SERIN, Madame Nadia SEISEN, Monsieur André VEYSSIERE.

Assistaient également à la réunion : Mme Sylvie HUSSON, directrice générale, Mme Sarah DELANDES, directrice générale adjointe de l'emploi, des concours, de la santé et de l'action sociale, Mme Aurore BARTHEL directrice générale adjointe des affaires statutaires, juridiques et organismes paritaires, M. Xavier BASTARD, directeur général adjoint ressources et secrétaire général, M. Wilfrid GERBER, directeur de la communication, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



**Objet : Approbation du compte administratif de l'exercice 2019**

Le Conseil d'administration, siégeant sous la présidence de Madame Ruckert, le président ayant quitté la séance ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 832 applicable aux centres de gestion de la fonction publique territoriale;

Vu la délibération n° 2019-4 du 26 mars 2019 adoptant le budget primitif de l'exercice 2019 ;

Vu la délibération n° 2019-26 du 25 juin 2019 adoptant la décision modificative n°1 du budget primitif 2019 ;

Vu la délibération n° 2019-40 du 24 septembre 2019 adoptant la décision modificative n°2 du budget primitif 2019 ;

Vu la délibération n° 2020-1 du 31 mars 2020 approuvant le compte de gestion de l'exercice 2019 ;

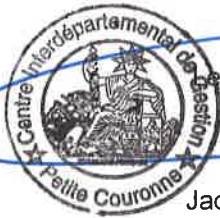

Après avoir pris connaissance du document retraçant pour l'exercice 2019, les opérations de dépenses et de recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement et les restes à réaliser en section d'investissement ;

Après avoir constaté l'identité des résultats avec ceux du compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le comptable public ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**, à l'unanimité :

- d'approuver le compte administratif de l'exercice 2019 annexé à la présente délibération ;
- de reconnaître la sincérité des restes à réaliser en section d'investissement ;
- d'arrêter les résultats définitifs de l'exercice 2019.

 Président,   
Jacques Alain BENISTI  
Maire de Villiers-sur-Marne